

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Phone : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 bf



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le

30 JUL 2024

Communiqué n°2024-20412/MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement au Département de Philosophie et Psychologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH) d'étudiants en première année de Master Recherche en Philosophie au titre de l'année universitaire 2024-2025

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert au sein du Département de Philosophie et de Psychologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), de l'Université Joseph KI-ZERBO, le recrutement d'étudiants en **première année de Master Recherche en Philosophie** au titre de l'année **académique 2024-2025**.

La capacité d'accueil du Master est de **cent (100) étudiants**.

1. Les conditions de candidature sont les suivantes :

- être titulaire de la Licence en philosophie, avec une moyenne des deux semestres S5 et S6 supérieure ou égale à 10,50 sur 20 $[(S5+S6)/2 \geq 10,50]$;
- ou du C2 en philosophie ;
- ou encore de la maîtrise en philosophie et avoir obtenu au moins la mention assez bien à la soutenance du mémoire.

2. Composition du dossier de candidature

2.1. Pour les titulaires de la licence

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO (uniquement pour le dossier physique) ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme de la Licence ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes L1, L2, L3 ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- un extrait d'acte de naissance.

2.2. Pour les titulaires de la Maîtrise

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO (uniquement pour le dossier physique) ;
- une photocopie légalisée de l'attestation définitive ou du diplôme de Maîtrise ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de la Maîtrise ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- un extrait d'acte de naissance.

2.3 Pour les titulaires du C2

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO (uniquement pour le dossier physique) ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de la première année de la Maîtrise ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- un extrait d'acte de naissance.

3. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **01 août au 23 septembre 2024 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

Après la soumission en ligne, le dossier physique complet sera déposé au Pool Secrétariat de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR/SH) **du 25 septembre au 1^{er} octobre 2024** au plus tard à **14 heures**.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

La proclamation de l'admission interviendra au plus tard le **lundi 7 octobre 2024**.

4. Les frais d'inscription et de laboratoire

Les candidats retenus devront d'acquiescer des frais d'inscription et de laboratoire répartis comme suit :

	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA
	<i>Sous régime étudiant</i>	<i>Sous régime salarié</i>	
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de recherche	300 000 FCFA en M2	300 000 FCFA en M2	300 000 FCFA en M2

Le début des cours est prévu pour le 15 octobre 2024.

P/le Président et par délégation
Le Vice-Président chargé des Enseignements et des
Innovations Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA

Maître de Conférences

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques



Ampliations :

- DAOI
- UFR-SH
- DSI
- Large diffusion